

ARDÈCHE
LARGENTIÈRE
-
COMMUNE
de
ST MELANY

N° de la délibération
2023-29

Membres en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Objet :
Autorisation du conseil
municipal à demander des
subventions pour projet
citernes Elzet

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 09 Mai 2023

L'An deux mille vingt-trois, le neuf du mois de Mai, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de **Saint Mélangy**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire **M. Didier PIOLAT**.

Étaient présents :

Lorraine CHENOT, Lucy RENAULT, Arlette OBRY, Fanny WALDSCHMIDT, Paul ARNAUD, Vincent GUILLO, Didier PIOLAT, Loïs COLTEL, Roger LOMBARDOT

Représentés : Barbara DE SCHEPPER donne procuration à Lucy RENAULT

Absent :

Excusé : Barbara DE SCHEPPER, Damien PETIT,

Secrétaire de séance : Mr Vincent GUILLO

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de faire le point sur le projet d'installation de citernes de stockage d'eau inter-saisonnier pour l'UDI de l'Elzet et de préciser les demandes de subvention à l'Etat et l'agence de l'eau RMC.

Le montant des travaux prévus s'élèvent à 44 850.00 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- De valider ce projet d'installation de citerne de stockage d'eau inter-saisonnier pour l'UDI de l'Elzet.
- De demander une subvention de l'État dans le cadre de la DETR-DSIL d'un montant de 22 425.00 € HT,
- De demander une subvention à l'agence de l'eau RMC de 22 425.00 € HT,
- D'engager les travaux dès l'autorisation des financeurs.

Ainsi fait et délibéré à SAINT MELANY, les jour, mois, et an ci-dessus.

Le Maire, Didier PIOLAT


